

ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS

Romont, le 29 octobre 1986

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en assemblée ordinaire des délégués (2 par section),  
le samedi 29 novembre 1986 à 1400 h. à l'Hôtel Bellevue, à Broc.

TRACTANDA :

- ✓ 1. Appel et désignation des scrutateurs
- ✓ 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire ~~et de l'assemblée extraordinaire~~
3. Rapport du Président
4. Rapport ~~du Président~~ de la commission de musique
5. Rapport du Caissier et de la Société vérificatrice des comptes et approbation des comptes par l'assemblée
6. Fixation de la cotisation annuelle
7. Nomination de la section vérificatrice des comptes et le lieu de la prochaine assemblée des délégués
8. Admissions et démissions, exclusions
9. Remplacement et <sup>Nominatio</sup>élection de 2 membres à la commission musicale *adjoints au comité*
10. Confirmation de l'attribution pour l'organisation de la prochaine Fête cantonale en 1988 *infosur*
- ~~11. Rencontre des Cadets musiciens en 1986 à Fribourg~~
12. Camp musical 1988
13. Propositions des sections (à adresser par écrit au Président)
14. Divers

A cette occasion, il sera encaissé la cotisation annuelle.

Dans l'attente de vous rencontrer,  
nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Le comité

## =====

## PROCEVERBAL

=====

ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 29 novembre 1986

B R O C H O T E L B E L L E V U E

PV\_AD\_86.LTR

Page 1 / 4

Il est 14h10 lorsque le président ouvre l'assemblée. Il salut la présence de Mr. Barbey président d'honneur, des membres d'honneurs et des représentants de la presse. Il propose à l'assemblée d'ajouter un point 13A au tractanda, soit 'Proclamation des membres d'honneur'.

Il est ensuite procédé à l'appel ou 15 sociétés sur 18 répondent présent; Siviriez s'excuse de ne pouvoir venir, Estavayer-le-Gibloux et Fribourg sont absents.

Messieurs Grandjean d'Orsonnens et Borcard de Vuisternens-dt-Romont sont nommés scrupulateurs.

Le secrétaire passe ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

### 3. Rapport du président.

-----

Il nous est fait un rapport détaillé du camp de musique 86 de Payerne. Le président remercie tout particulièrement l'équipe de cuisine, les industries locales, l'intendance de la place d'arme de Payerne et tous ceux qui ont oeuvré à la bonne marche de ce camp.

Pour l'organisation du concert à l'Aula de l'université, le président remercie la société de Fribourg, le recteur de l'université, TETRA PACK, VITA Assurance, Burry Bern, ainsi que la gratuité des experts.

Des remerciements vont également aux membres du comité qui ont décidé de ne pas renouvelé leur contract, soit, Mr. Benoit Schmid pour 10 ans d'activité et Mr. Nicolas Pernet pour 3 ans.

Le président doit malheureusement relever le refus de l'Association des vétérants de verser un soutien financier à l'ACFCM et précise que l'A.C.F.C.M. n'est pas une sous section de l'Association cantonale.

### 4. Rapport de la commission de musique

-----

Le camp de Payerne était une première dans le sens qu'il se terminait le samedi; certe la reprise de l'école le lundi aura été pour certain un peu plus dur qu'à l'accoutumé, mais pour notre part, le temps supplémentaire ainsi consacré à la musique ne fut pas négligeable.

La commission remercie les 13 moniteurs pour le temps sacrifié à nos jeunes musiciens, le comité pour l'organisation ainsi que la cuisine sans laquelle aucun camp ne pourrait se dérouler.

La commission de musique remercie les 8 sociétés qui ont participé au concert de l'Aula à Fribourg le 1er juin et remercie les experts pour leur bénévolat.

Il fût toutefois malheureux de constater que certaines sociétés ne se sont déplacées ce jour là que pour leur propre exécution et n'ont montré aucun intérêt pour les autres .

5. Rapport du caissier :

-----  
 Le caissier nous donne quelques détails sur les finances du camp de Payerne, ainsi que sur le déficit du concert de l'Aula qui était d'ailleurs prévisible.

Les vérificateurs attestent la justesse des comptes et demandent à l'assemblée de les accepter à main levée.

6. Cotisation annuelle :

-----  
 Le comité propose de conserver le montant des cotisations annuelles à 20 Fr., ce qui est accepté par l'assemblée.

7. Nomination :

-----  
 La section de l'ESG de Bulle est proposée comme vérificatrice des comptes et de ce fait ce déroulerait également à Bulle la prochaine assemblée des délégués.

La proposition est acceptée par l'assemblée à main levée.

8. Admission-Démission-exclusion

-----  
 Aucun des trois thèmes n'entre en discussion cette année.

La société de Sorrens ne désire pas former de corps de cadets vu qu'il ont la possibilité de faire parti des cadets de l'ESG.

9. Election de 2 membres à la commission de musique

-----  
 Le comité propose Mr. José Kolly de Romont  
 et Mlle Monique Pugin de Echarlens

Vu que l'assemblée ne fait pas d'autres propositions, il leur est demandé de ce prononcer sur celles faites par le comité .

Les deux nouveaux membres sont acceptés par l'assemblée; ils remercient celle-ci pour la confiance qui leur est témoignée.

10. Confirmation de l'organisation de la fête 1988

-----  
 La société de Vuisternens-dv-Romont c'était proposée lors de la dernière assemblée pour organiser la fête cantonale de 1988. La parole est donnée à Mr. Mornod qui confirme leur proposition en soulevant le devoir de chaque section de faire sa part de travail.

La confirmation est acceptée par l'assemblée.

Les dates retenues pour cette 9ème Fête cantonale des Cadets sont les 27-28-29 mai 1988, en espérant qu'il n'y est pas de fête de giron ce week-end, ce qui ne semblerait pas être le cas vu que l'on a 5 week-end en mai 1988.

Des préinscriptions seront faites dès le début 1987 pour des raisons d'organisation et d'intendance.

Mr. Mornod promet de tout mettre en oeuvre pour que la fête soit belle et que les cadets y prennent plaisir.

11. Rencontre musicale Fribourg 1986  
-----

Le comité s'excuse du retard avec lequel sont parvenus les rapports de Mr. Castella.

La société de Marly tient à faire remarquer la très bonne élaboration des rapports dont il y a beaucoup à retenir.

X. Parenthèse  
-----

Mr. Götschmann souhaite le bonjour à tout les délégués présents, les remercie de s'être déplacés et nous offre le verre de l'amitié.

12. Camp musical 1987  
-----

L'organisation de ce camp musical donne au président beaucoup de craintes pour sa calvitie.

Nous sommes en ce moment devant deux variantes :

- Fribourg abrits P.C. du Schöneberg

2 étages dans le P.C. correspondraient aux logements nécessaires pour nos cadets.

Le concierge refuse au nom des professeurs de prêter les salles de classe.

- Bulle Salles des écoles + P.C.

les locaux correspondent à nos exigences

Du moment que cette variante deviendrait réalité, le concert final serait aussi organisé à Bulle.

Des démarches concrètes seront entreprises dès que l'alternative de Fribourg sera définitivement rejetée.

La commission de musique a entre temps dépouillé les préinscriptions pour ce camp. 11 sociétés sur 18 ont rendu leur bulletin et l'on dénombre 99 inscriptions pour ce camp qui se déroulerait du mardi au vendredi soir.

13 A. Proclamation des membres d'honneur  
-----

Sont proclamés membres d'honneur :

- pour 10 ans à la commission de musique Mr. Benoit Schmid et,
  - pour son concours lors des camps de musique, Mr. Gaston Oberson
- pour qui le camp musical est devenu un virus et qui répond présent avant même d'en connaître les dates.

13. Propositions des sections :  
-----

néant

14. Divers :  
-----

Mr. Paul Barbey rappelle sa déception de l'an passé quand au manque d'enthousiasme pour l'organisation d'une fête des cadets.

Il remercie tout ceux qui ont pris part à l'organisation du concert de l'Aula de Fribourg, ainsi que le jury très affirmatif. Mr. Barbey soulève encore qu'en 1990 nous aurons la fête cantonale des musiques ET la fête cantonale des cadets.

Mr. Mornod se rapporte au refus du comité des vétérans cantonaux de faire un don pour nos cadets, le président du dit comité trouvant ne rien avoir à faire avec des cadets. Il semblerait malheureusement que nos vétérans ne soit pas sur la même planète. Il relève que s'il s'avérait qu'une assemblée des vétérans se tienne à Vuisternens il ne faudrait surtout pas compter sur les cadets pour une aubade.

---

Mr. Vonlanthen de Cottens prend la défense de nos vétérans qui ne sont tout compte fait qu'une amicale et non une société et propose en guise de rachat l'organisation d'une collecte lors de la prochaine assemblée des vétérans et demande que les sociétés fasse relever ce problème par leurs membres vétérans .

Mr. Cornu pour son compte ne désire plus provoquer d'animosités à ce sujet.

Mr. Barbey souligne que lors de la fondation de l'ACFCM il espérait obtenir un parrainage de l'association cantonale des vétérans mais que le comité d'alors s'y était déjà opposé. On ne demandait à l'époque qu'un don de 20Fr sur les cotisations des vétérans qui étaient déjà plus d'une centaine à cotiser 5FR par année, alors que les cadets, 6 sections, n'avait aucun revenu.

Mr. Michel Pugin aimerait que la participation au camp soit réglée avant le camp ou au plus tard pendant.

IL EST 15H30 LORSQUE LE PRESIDENT LEVE L'ASSEMBLEE.

Le secrétaire

Le président

F.Fasel

J-D Cornu